- MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILIER - MAUPILLIER -

- MAUPILLIER - MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILIER -

- MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILLET - MAUPILE - MAUPILIER - MAUPILLIER -

- MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILLET - MAUPILE - MAUPILIER - MAUPILLIER -

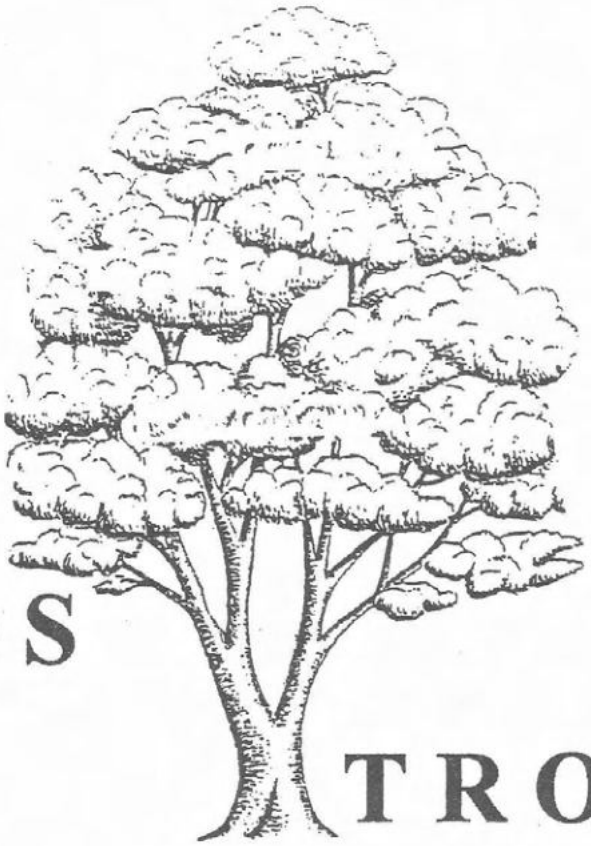

NOS TROIS BRANCHES

Fougères - Mayenne

Mortagne - Vendée - Mauges

Mortagne - Courlay - Moncoutant

Bulletin n° 51 - mai 2000

Le préambule de Maurice Maupilier

Maurice Maupilier

Chers Cousins,

UN préambule bref pour ce numéro bref mais important. Vous allez lire le dernier résultat de la réflexion du Conseil d'Administration sur notre dépôt d'archives et son contenu...qui semble faire envie à un certain nombre de Cousins et d'amateurs. Bernard (Maupilier, M.V.M.) a fort bien dit l'essentiel. Lisez et réagissez. Une seule proposition, pour l'instant, me paraît intéressante, à la fois pour des conditions de dépôt (à discuter), le maintien de notre propriété et la discrétion des consultations...et aussi l'information sur les consultants. Et d'un !

Vient ensuite le problème des ''abonnements'' indéfiniment servis et non payés. Il serait bien d'éclaircir la situation. Que le fichier actuel par exemple, soit examiné par le Conseil d'Administration et qu'on élimine après quelques années ce que j'appellerai les ''pseudo-abonnement'' A trouver : les moyens d'avertir et même peut-être le moyen d'activer par tract bref des ''Maup...'' qui ne savent pas et seraient parfois favorables et curieux. Ces procédés s'emploient partout et par tous. Pourquoi pas nous ? Quelle est la proportion des abonnés qui ne payent pas par simple oubli ? Et de deux !

Je répète ici maintenant ce qui m'a souvent été dit depuis plusieurs années : on s'intéresse à nous pour notre généalogie et la façon que nous avons de la mener. Mais aussi, mais surtout pour l'ambiance et la solidarité qu'ont créés ''Nos Trois Branches''. Là nous étonnons et nous faisons envie. Les spécialistes ne sont pas les derniers à dire ''Bravo !'' Alors continuons sans dévier. Et de trois !

Et le quatre n'est pas le moins important !

Car M.F.M. Bretagne nous mijotent pour le dimanche 9 juillet 2000 une journée de rencontre générale qui vaudra le coup d'être vécue. On en reparlera mais dès maintenant que les ''Trois Branches'' retiennent le jour. Venez tous ! Où ça ? C'est simple : au LOROUX, celui d'Ille et Vilaine, on ne peut pas se tromper, à la rencontre du MAUPILE, etc...

Que signifie M.F.M. Bretagne ? Mortagne, lieu d'origine commun, en attendant d'autres documents. Fougères, Mayenne, Bretagne où les racines s'enrichissent de plus en plus, nous renvoyant à ce qui est écrit dans notre Histoire sur le période de la fin de Moyen-age. Et de quatre !

A propos, j'espérais que Frédéric Richard-Maupillier nous tiendrait au courant de ses recherches. Mais on attendra, car l'étudiant en droit est en plein dans les examens partiels et pas question de les rater. Sachez toutefois que les recherches ne sont pas sans résultat et atteignent une période antérieure au 14ème siècle. Donc à plus tard. Mais vous avez tous le salut amical du jeune chercheur ! Il me l'a recommandé.

Et pour ma part, j'ajoute : amicalement à tous

Maurice.

Le Fonds des Maupilier

Bernard Maupilier

Pour l'instant, nous l'appellerons ainsi, mais qu'il soit bien entendu que nous assimilons à ce patronyme tous les MAUPILLIER, MAUPILE, MAUPILIE, MAUPILLE, MAUPILET etc...ou tous autres noms n'ayant pas la même orthographe ou tous ceux qui, ne portant pas ce nom, font partie de ''NOS TROIS BRANCHES'' par filiation.

QU'EST-CE QU'UN FONDS ?

... en terme de LITTERATURE, c'est la réunion de l'ensemble des œuvres écrites par un ou plusieurs auteurs ayant un point commun, notamment un plan FAMILIAL, en ce qui nous concerne.

Ce FONDS peut-être :

- ***HISTORIQUE***
- ***GENEALOGIQUE***

Il peut également s'appuyer sur d'autres THEMES.

Tous ces points pris individuellement ou globalement suffisent pour constituer un FONDS.

Alors se pose la question :

POURQUOI CONSTITUER UN FONDS ?

Plusieurs réponses :

- *Faire connaître aux ''chercheurs'' tout ce qui peut présenter un intérêt pour le développement de leur pensée.*
- *Mettre à la disposition de ceux qui sont intéressés par tel ou tel sujet, une source de renseignements et de connaissances.*
- *En ce qui nous concerne particulièrement, sauvegarder un patrimoine répondant à un critère familial, qui nous appartient et qui continuera d'appartenir à un groupe sociologique tel que ''NOS TROIS BRANCHES'' en l'occurrence.*

Nous vous avons déjà parlé de ce sujet dans nos précédents bulletins.

Le FONDS MAUPILIER (non encore constitué), revêt actuellement une importance telle qu'il serait ''dommageable'' de ne pas le transmettre à la postérité d'une part, et de ne pas le sauvegarder, d'autre part en bonne et due forme.

C'est pourquoi le Conseil d'Administration de ''NOS TROIS BRANCHES'' a donné, à l'unanimité, son accord pour la création officielle du FONDS (C.A. du 12.03.2000).

COMMENT ?

En confiant la détention à l'I.C.E.S. (Institut Catholique d'Enseignement Supérieur), qui, par ce fait, en assurera, d'une part la GESTION en diffusant sur le plan national le contenu du FONDS, et d'autre part en apportant toute GARANTIE à la sauvegarde d'un patrimoine qui reste propriété des acteurs, et / ou de leurs descendances ou héritiers.

L'I.C.E.S., par l'intermédiaire de son activité BIBLIOTHEQUE et par le réseau de ses filiales implantées presque partout en France nous apporte, s'il en est besoin, un moyen de diffusion nationale de toutes les œuvres intégrées au FONDS.

Précisions que les règles rigoureuses de mise à disposition intellectuelle des consultants régissent l'utilisation du FONDS. Un protocole d'accord devra être préalablement négocié et signé entre l'I.C.E.S. et NOS TROIS BRANCHES.

A QUI EST OUVERT LE FONDS ?

Comme nous l'avons dit au début, s'agissant avant tout d'un critère familial, à tous ceux des MAUPILIER...ou autres, faisant partie de notre grande famille. Peu importe le sujet traité, dès l'instant que l'auteur est un membre reconnu par les responsables de notre association qui délivrera une attestation d'appartenance pour que l'I.C.E.S. puisse donner une suite favorable à toute demande d'intégration. Le retrait possible du FONDS devra également faire partie du protocole.

CONSTITUTION INITIALE DU FONDS

Vont entrer dans le FONDS, toutes les œuvres que Maurice MAUPILIER a réalisées jusqu'à présent et dont nous vous donnerons un aperçu.

Entreront également, s'ils le souhaitent, tous les écrits réalisés par ceux des membres de notre famille dont les ouvrages ont été édités ou même, se trouvent encore sous forme de manuscrits.

Voilà dans les grandes lignes les différents aspects relatifs à la création du FONDS MAUPILIER.

Il serait utile que vous nous fassiez part de vos suggestions ou de vos interrogations sur ce sujet.

Nous continuerons, dans les prochains bulletins, à vous entretenir de l'évolution de cette mise en place et vous donnerons tous les détails techniques spécifiques au fonctionnement du FONDS

Merci à l'avance de nous faire part de vos idées.

BERNARD

Le mot du trésorier

Joseph Maupilier

L'année 2000 est bien entamée et cependant bon nombre d'adhérents n'ont pas payé et pour l'année en cours, et pour 1999 quand ce n'est pas pour 1998.

Alors afin d'éviter un rappel, vérifiez quelle est votre situation et mettez-vous à jour le plus rapidement possible.

Merci

Joseph

Envoyez votre chèque libellé à l'ordre de ''NOS TROIS BRANCHES'' à :

Joseph MAUPILIER
15, rue des Grands Bois
85 210 SAINT-MARTIN-LARS

Carnet de famille

Marcelle Maupilier

Naissances

Arthur — *fils de Pascal Portet et Mme Corinne Evanne*
Et Lou — *petit-fils de Jacques Portet et Mme Josette Daniel*
Arrière-petit-fils de Germaine Maupillier
Nés le 10 mars 1999 *(M.C.M. page 350-351)*

Antonin — *Fils*
Et — *de Jean-François Remeau et madame*
Andréa — *Fille*
Frère et sœur d'Océane ; Petits enfants de Jean-Claude Remeau
Nés le 3 novembre 1999 *(M.C.M. page 344)*

Décès

Monsieur Jean-Louis Bodet : Décédé subitement le 30 novembre 1999-Rohé 49700 Doué la Fontaine
Il était né le 23 janvier 1949 ; il était le neveu de Mme Marie-Ange Giraud (M.C.M. p.344)
Nous présentons à toute sa famille notre sympathie attristée.

Réunion du 9 juillet 2000-Le Lorroux

Léo Maupilé

La date de notre prochaine réunion approche (voir bulletin précédent n° 50 page 22).

Venez donc !

Pour le plaisir de retrouver ''LA GRANDE FAMILLE''
En particulier celle de Fougères, Mayenne, Orne, Manche, Vendée etc etc... et de faire de nouvelles rencontres familiales.

Pour faire le point des dernières trouvailles, nombreuses ! Nous préparons quelques détails manquants.

Réveillez vos souvenirs de dates anciennes.

Apportez vos documents familiaux : livret de famille, photographies d'anciens (n'ayez crainte vous les remporterez le soir même avec vous).

Voici le programme :

10h00 Accueil des cousins
11h00 Réunion
12h30 Buffet froid
14h00 Réunion
16h00 Pot des retrouvailles

Pour le repas il faut une réservation.

TARIF ADULTE-Boisson comprise :	*60,00 F*
TARIF ENFANT-moins de 12 ans	*20,00 F*

RESPONSABLES

Léo Maupilé :	*6, boulevard de l'Ernée 53 500 ERNEE - Tél. : 02.43.05.11.12*
Olivier Maupilé	*9,place de l'Eglise 35 370 LE PERTRE – Tél. : 02.99.96.87.31*
Raymond Maupilé	*93, avenue de Normandie 35 420 LOUVIGNE – Tél. : 02.99.98.05.37*
Guy-Claude Maupilé	*15, Hameau Léveillé 50 440 SAINTE-CROIX – Tél. : 02.33.52.80.49*
Claude Maupilé	*18, Grande rue St Blaise 85 500 LES HERBIERS – Tél. : 02.51.91.08.12 / 09.07*

Règlement par chèque à l'ordre de LEO MAUPILE (avant le 18 juin 2000)

NOM-PRENOM : .....

Nombre d'enfant : .....*x 20 f =* .....

Nombre d'adulte : .....*x 60 f=* .....

TOTAL = ...

Plan de détail

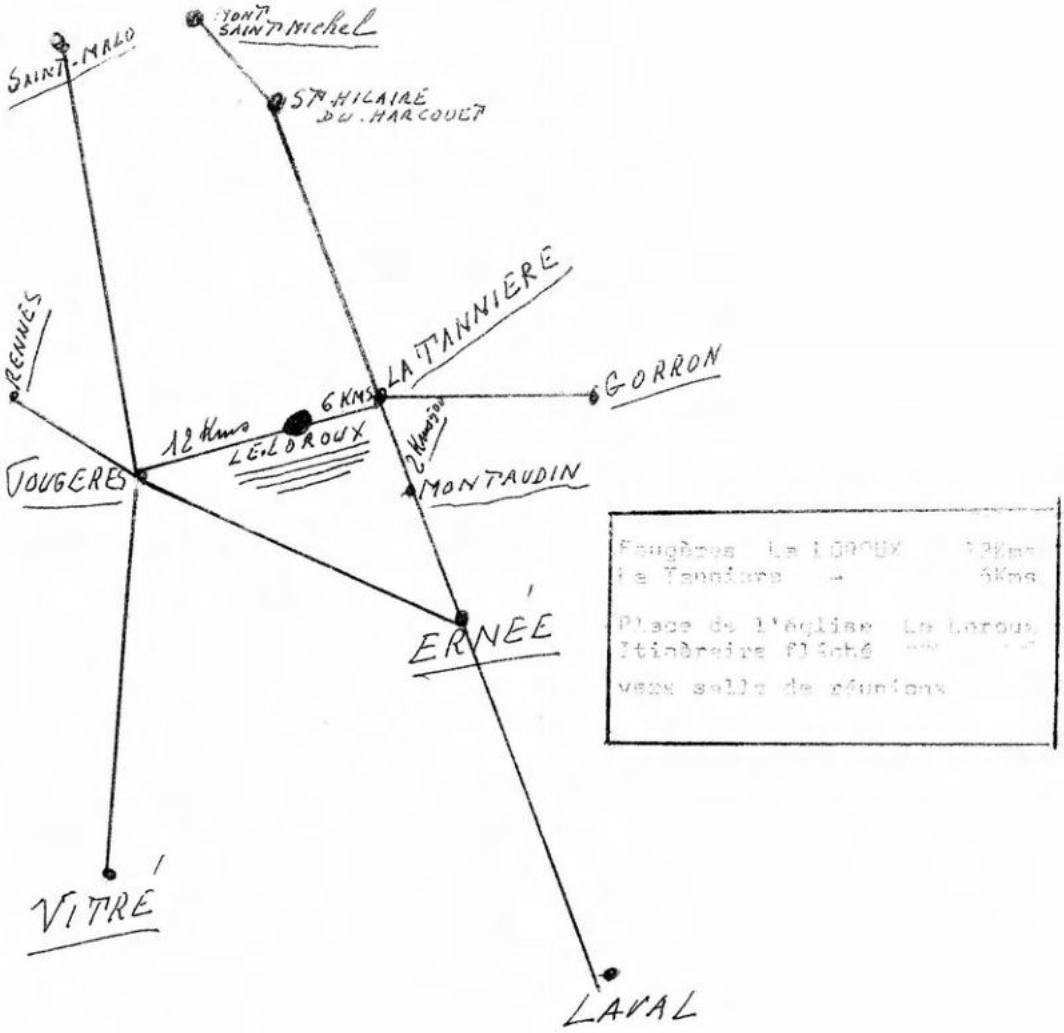

« JACQUES MAUPILIER, *de Boismé,*
blessé à La Chataigneraye.
Il a voulu être dessiné les armes à la main, parce qu'il ne les a jamais quittées »